République française

Département de l'Hérault

Commune de Rosis

Séance du 7 Septembre 2015

Membres présents: **M.M. Jacques MENDES - Daniel BOURDON - Sébastien ALLIES – Moïse ROQUES - Germain FARENQ - Mme Arlette ARAGON - Mme Magali CAZALS - Mlle Nathalie MENDES.**

Membre(s) absent(s) excusé(s) **Mme Anne MAUREL. (Pouvoir Jacques MENDÈS) Stéphane SAUTEREL (Pouvoir Daniel BOURDON)- M. René MAGNALDI.**

Secrétaire de séance : **Sébastien ALLIES**

ORDRE DU JOUR

Tableau de bord statistique

1. **Approbation du PV de séance du 16 juillet 2015**
2. **Attribution subvention 2ème catastrophe, naturelle nov. 2014**
3. **Vente d'une coupe de bois sur une parcelle communale**
4. **Gestion de l'eau -Projet de transfert de la gestion des sources communales**
5. **ROSIS - problèmes d'AEP au hameau de Rosis (source Sesquiasse)**
6. **ANDABRE - Dégâts des eaux dans les locaux administratifs de la mairie**
7. **HAMEAU DU CROS - Dégradations du pont sur le bitoulet**
8. **CCMHL - Convention de partenariat concernant un point info du site VTT-FC n°55 Salvetat-Ht Lang.**
9. **Site VTT – Fourniture d'un équipement d dépannage**
10. **CCMHL- Développement du réseau des lieux d'accueil pédagogique**
11. **Budget Communal - Décision Modificative n° 2 - Régularisation comptable.**
12. **Le CROS - Restauration su système d'assainissement collectif.**
13. **DOUCH – organisation du spectacle occitan « CASTANHAS ET VIN NOVEL» proposé par Joanda.**
14. **PLU – Finalisation du PLU communal.**
15. **RECOURS DDTM 34 Recours suite à un CUa refusé**
16. **Rando Communale de Rosis.**
17. **Fêtes de fin d'année - Colis de noël et vœux de la municipalité 2016**
18. **Le point sur les travaux**
19. **Informations communales diverses**

Flashez ce Q R code et accédez directement au site internet de la commune de ROSIS

PIERO, c'est le petit mégalithe hautes terre d'oc qui orne désormais toutes les communes des communautés de Communes des Monts de Lacaune et de la montagne du haut Languedoc.

L'HOTEL A ABEILLES offert par l'ONF est le symbole d'une volonté affichée de protection des abeilles.

TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET

http://www.rosis-languedoc.fr

Fréquentation du site - ANNEE 2015

Mai 2015 = 10 548 visites
Juin 2015 = 8 989 visites
Juillet 2015 = 9 620 visites
Août 2015 = 9 909 visites **visites** 82 202 v/an

La Maison du Mouflon et du Caroux à Douch, est ouverte d'Avril à fin Septembre de 14 h à 18h00, sauf le mardi.

Nombre de visites enregistrées :

en avril 2015 = 349 visiteurs
en mai 2015 = 909 visiteurs
en juin 2015 = 642 visiteurs
en juillet 2015 = 525 visiteurs
en Août 2015 = 1 213 visiteurs
3 638 v/5 mois
en septembre = 121 au 6 sept

Fréquentation Gîtes communaux :

avril = 281 nuitées
mai = 281 nuitées
juin = 179 nuitées
Juillet = 276 nuitées
août = 208 nuitées
1225 v/5 mois

1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2015

Monsieur **le Maire** propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal **du 16 juillet 2015.**

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

Avis du Conseil : *Le Conseil unaanime adopte le CR du Conseil Municipal du 16 juillet*

Nombre de voix: **Pour : 10** **contre : /** **abstention : /** **Ne participe pas au vote : 1**

2 – ATTRIBUTION de SUBV AU TITRE DE LA 2EME CATASTROPHE NATURELLE DE NOVEMBRE 2014

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les services de l'Etat viennent de nous notifier une subvention de **7 422.00 €** au titre des dégâts d'orages subis lors de la 2ème catastrophe naturelle qui a affecté notre commune les 28 et 29 novembre 2014.

Il précise que le montant des travaux Hors Taxes s'élève à **30 927€ soit 37 112€ TTC, TVA Comprise.**

Il indique que nous attendons de connaitre les aides qui nous seront notifiées par la Conseil Regional et Départemental avant d'envisager les travaux.

Avis du Conseil : ***Le Conseil à la majorité des membres présent approuve la décision du Maire***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre : /** **abstention : /** **Ne participe pas au vote : /**

3 - DOUCH - VENTE D'UNE COUPE DE BOIS SUR UNE PARCELLE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du contrat d'achat de bois qu'il vient de signer avec la Sté SUD ABIES pour la vente d'une parcelle de bois en bloc sur pied, (épicéa), **située à Douch section E 31** d'une superficie de 1ha 5 ares.

Il indique que le délai d'exploitation et de fin de chantier est fixé à 18 mois. Le prix de vente de la coupe de bois a été fixé à **10 000€.** Les conditions de paiement **5 000€ à la signature** et le solde à 60 jours.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette vente.

Avis du Conseil : ***Le Conseil prend acte de cette transaction.***

Nombre de voix: **Pour : 10** **contre : /** **abstention : /** **Ne participe pas au vote : /**

4 - GESTION DE L'EAU – PROJET DE TRANFERT DE LA GESTION DES SOURCES COMMUNALES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que lors du dernier conseil syndical du Syndicat Mixte de la vallée de « la Mare » a été examinée la demande de la commune de Castanet le haut qui demandait que la gestion de ses captages et d'adduction en eau potable de toute sa commune passe sous gestion de ce syndicat.

Cette demande a été adoptée à l'unanimité des membres présents et sera mise en application en 2016.

Il indique qu'à l'instar de cette commune, nous sommes nous aussi, confrontés aux mêmes problèmes d'alimentation et c'est pourquoi avec la déléguée nous avons proposé au Président de ce syndicat que la gestion de l'eau de notre commune passe sous gestion de ce syndicat

Il précise que dans le cadre de la réforme territoriale qui sera mise application bien avant 2020, ce transfert de compétence serait de nature à régler certains problèmes avant que cette compétence soit définitivement attribuée aux Communautés de Communes.

Il indique qu'aujourd'hui il y a lieu d'harmoniser la gestion de l'eau dans notre commune qui est desservie à la fois par **le syndicat de la vallée de la Mare** pour les hameaux de **la Gineste, d'Andabre, de Cours et de Compeyre** ,par **la commune de Taussac,** pour le hameau du **Cros** et pour les autres hameaux desservis par des sources communales (**Sénas, le Tourrel, le Cros, les cambauts, Madale, Rosis , Rogainard , Perpignan de la Grave et Douch) et d'en confier la gestion** au syndicat d'adduction d'eau de la vallée de la Mare .

Il précise qu'un courrier en ce sens avait été adressé au Président, qui l'a évoqué lors de la dernière réunion. Le président et les membres de l'assemblée ont émis un avis favorable à la requête du Maire de transférer la gestion des sources communales au syndicat et de préciser qu'avant de prendre toute décision un état des lieux des sources concernées sera fera effectué par ses services pour une possible application 2016 / 2017.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce sujet.

Avis du Conseil : ***Le Conseil à la majorité des membres présents, accepte de confier la gestion des sources communales au Syndicat de la Vallée de la Mare. Trois conseillers desservis par des sources communales, ont émis un avis défavorable à ce projet de transfert de compétence. Ils émettent cependant le vœu que les terrains privés ou sont implantés ces sources deviennent propriété communale.***

Nombre de voix: **Pour :** ***8*** **contre : 3** **abstention : /** **Ne participe pas au vote : /**

5 - ROSIS - PROBLEMES D' A.E.P AU HAMEAU DE ROSIS (SOURCE DE LA SESQUIASSE)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de problèmes récurrents qu'occasionne la source de « *la sesquiasse* » à Rosis, qui, en période estivale notamment, souffre d'alimentation régulière qui nécessite un apport supplémentaire à partir d'une source privée, pour alimenter décemment les résidents du haut du hameau ou se situe un hébergement qui accueille parfois plus de 15 personnes jour.

Il indique que vu l'urgence nous avons décidé d'alimenter provisoirement le hameau, en direct sur le bassin, à partir de la source de Rogainard, distante d'environ 400m à vol d'oiseau, dont le débit est en capacité de venir en soutien de la source de Rosis.

Il demande aux conseillers qui connaissent le secteur de bien vouloir s'exprimer sur cette décision qui a nécessité l'achat de 400m de Plymouth pour un montant de **700€.**

Avis du Conseil : ***Le Conseil approuve cette décision à caractère provisoire, qui permet toutefois d'alimenter le bassin afin de desservir décemment les abonnés.***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** ***/*** **abstention :** ***/*** **Ne participe pas au vote : /**

6 - ANDABRE – DEGATS DES EAUX DANS LES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'un dégâts des eaux en provenance de l'appartement en location situé à l'étage au-dessus du bureau du Maire, a occasionné des infiltrations qui ont engendrées des boursouflures sur une partie de mur du bureau du Maire et endommagé une partie du plafond.

Il indique qu'un devis de travaux a été sollicité auprès de l'entreprise Barthes d'Andabre. **Il indique** que le devis a été adressé à notre assureur la société d'assurance AXA qui couvre ce type de dégâts et les travaux de restauration a été approuvé, Ils débuteront courant septembre.

Avis du Conseil : ***Le Conseil prend acte de l'information.***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** ***/*** **abstention :** ***/*** **Ne participe pas au vote**:/

7 - HAMEAU DU CROS - DEGRADATIONS DU PONT SUR LE RUISSEAU

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il vient à nouveau d'être alerté sur l'état du pont qui à partir du Cros dessert le hameau du Tourrel.

Il indique que lors d'un déplacement récent sur le terrain avec l'employé communal, il a pu constater la gravité des dégâts occasionnés lors des de la 2ème catastrophe naturelle à ce pont qu'il est urgent de restaurer avant toutes nouvelles aggravations.

Il indique qu'afin d'éviter tout incident ou accident, il a pris un arrêté d'interdiction d'utilisation du pont dès maintenant et jusqu'à la fin des travaux.

Il précise qu'un courrier a été adressé à tous les Présidents de sociétés de chasse concernés par ce secteur, pour les informer de cette décision.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier.

Avis du Conseil : ***Le Conseil prend acte de l'info et approuve la décision du Maire d'interdire l'accès à ce pont jusqu'à la réalisation des travaux.***

Nombre de voix: **Pour :** **10** **contre :** ***/*** **abstention :** ***/*** **Ne participe pas au vote : /**

8 - CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT UN POINT INFO DU SITE VTT-FC N°55 SALVETAT - HT LANG.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'en 1995 la Communauté de Communes a créé son site VTT labellisé par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) en partenariat avec l'Office de tourisme de La Salvetat-sur-Agoût. Il s'agit du site n°55 « Salvetat-Haut Languedoc ».

Il précise qu'en 2015, la Communauté de Communes a restructuré et développé ce site qui compte aujourd'hui 31 pistes réparties sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.

Il indique que pour renseigner les pratiquants et conformément au cahier des charges de la FFC, le site VTT dispose :

- D'un point d'accueil : l'office de tourisme de La Salvetat-sur-Agoût ;
- De 4 points d'information : l'office de tourisme des Monts de l'Espinouse, le syndicat d'initiatives du plateau d'Anglès, le point-info de Cambon-et-Salvergues et **la Maison du Mouflon et du Caroux à Douch.**

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à signer la convention de partenariat avec la CCMHL

Avis du Conseil : ***Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention de partenariat.***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** ***/*** **abstention :** ***/*** **Ne participe pas au vote : /**

9 - CCMHL - DOUCH - SITE VTT FFC N°55 « SALVETAT HAUT LANGUEDOC »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre du nouveau site VTT FFC n° 55 qui traverse notre commune, la communauté de communes nous a attribué une trousse de première réparation pour un VTT en cas de panne.

Il indique qu'à cet effet, un équipement comprenant une pompe et une trousse de première réparation sont mis à la disposition des vététistes en panne .Ils sont mis en dépôt à la Maison du Mouflon et du Caroux pendant la période estivale et le reste de l'année, en dépôt chez la personne chargée de l'accueil des Gîtes communaux à Douch.

Il précise qu'une affiche sera mise en place sur les panneaux d'affichage du hameau et à la Maison du Mouflon et du Caroux et portera l'information suivante. « ICI, ON VOUS PRETE UNE TROUSSE DE PREMIERE REPARATION POUR VOTRE VTT »

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier.

Avis du Conseil : ***Le Conseil prend acte de l'information .***

Nombre de voix: **Pour : 10** **contre : /** **abstention : /** **Ne participe pas au vote :**

10- MAISON DU MOUFLON - DEVELOPPEMENT DU RESEAU DES LIEUX D'ACCUEIL PEDAGOGIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision du Président de la Communauté de communes de développer les réseaux d'accueil pédagogiques en place dans la communauté.

Il rappelle que la MMC met à la disposition du public une expo permanente sur le Mouflon et son environnement et sur Natura 2000 des expos temporaires du PNR su CPIE etc….Elle dispose d'un bureau d'accueil touristique avec dépôts d'objets, cartes, livres ainsi que des produits de la gamme Haute Terre d'OC.

Il indique que malgré que le lieu soit bien fréquenté, il manque de lisibilité dans le hameau, l'employée d'accueil souhaite pouvoir mieux renseigner les visiteurs sur le Mouflon et son environnement et propose de compléter les outils apportant de l'information, (panneaux) par des éléments plus interactifs et ludiques.

Il propose le projet suivant :

- Apposer un drapeau de signalétique sur le bâtiment.
- Former la personne chargée de l'accueil sur les espèces, les paysages, la règlementation.
- Installer une table pédagogique jeu d'empreintes interactives, outil permettant de faire le lien entre des espèces animales du Caroux et leurs empreintes, dont 8 espèces : mouflon, chevreuil, genette, écureuil, aigle royal, vautour fauve, sanglier et renard, qui viendront compléter les panneaux et les expositions.

Il Précise que le coût du projet est de l'ordre de 5 000€ HT. La communauté de communes s'est engagée à financer ce nouvel équipement à hauteur de **70%** du montant HT soit 3 500€. Le reliquat 1 500€ + 1100€ de TVA soit 2 600€ reste à la charge de la commune.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à émettre un avis favorable à ce sujet.

Avis du Conseil : ***Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire de réaliser ce projet de développement de la Maison du Mouflon et du Caroux de Douch aidé à hauteur de 70% par la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc et à engager la dépense nécessaire à sa réalisation.***

Nombre de voix: **Pour : *10*** **contre : /** **abstention : /** **Ne participe pas au vote :**

11- BUDGET COMMUNAL- DECISION MODIFICATIVE N° 2

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que suite à une erreur formulée par la Trésorerie de Lamalou les Bains lors de la création de la DM N°1, il y a lieu de l'annuler et de la remplacer par une nouvelle DM.

Il propose donc, d'approuver la DM N°2 au budget communal suivant le détail ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Article 002 Recettes de fonctionnement		+ 0.18 €
Article 7022 Recettes de fonctionnement	-0.18 €	
Article 1068 Recettes d'investissement		+ 0.76 €

Article 001 Dépenses d'investissement	-0.24 €	
Article 2138 Dépenses d'investissement	1 €	
Article 6554 Dépenses de fonctionnement	-5000.00 €	
Article 7398 Dépenses de fonctionnement		+ 5000.00 €
Article 6711 Dépenses de fonctionnement		+ 50.00 €
Article 6228 Dépenses de fonctionnement	-140.00 €	
Article 668 Dépenses de fonctionnement		+ 90.00 €

Avis du Conseil : ***Le Conseil approuve la DM n° 2 .***

Nombre de voix: **Pour : 10** **contre : /** **abstention : /** **Ne participe pas au vote :**

12- LE CROS – REMPLACEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de remplacer le système d'assainissement du Hameau du Cros, la fosse septique existante ne remplit plus les conditions de traitement qu'on est en droit d'attendre ce qui entraine des débordements et des odeurs nauséabondes.

Il propose donc de réaliser les travaux nécessaires pour améliorer le fonctionnement de cet équipement.

Il demande donc aux membres du Conseil l'autorisation de solliciter les Fonds de Concours de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc à hauteur de 50% du montant Hors Taxes, pour nous aider à financer ce projet, le reliquat(TVA comprise) sera financé par le budget annexe communal de l'eau .

Il indique que ces travaux seront réalisés par l'employé communal de Rosis, aidé par l'employé communal de la Commune de Taussac et débuteront courant octobre, dès que le conseil communautaire aura adopté l'octroi des fonds de concours.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier et d'en délibérer.

Avis du Conseil : ***le Conseil émet un avis favorable aux travaux d'amélioration du système d'épuration du hameau et demande de l'autoriser à solliciter les fonds de concours de la Communauté de communes pour aider au soutien de ce projet à hauteur de 50% du montant de la dépense.***

Nombre de voix: **Pour : *10*** **contre : /** **abstention : /** **Ne participe pas au vote :**

13 - DOUCH – ORGANISATION DU SPECTACLE OCCITAN « CASTANHAS ET VIN NOVEL »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que des précisions sur l'organisation de cette journée, qui se déroulera **le samedi 7 novembre à Douch**, nous serons communiquées courant septembre et vous seront précisées lors de la prochaine séance du Conseil.

Il précise, qu'avec « Joanda » organisateur de ce spectacle, il est souhaitable que l'association « Couleurs Caroux » y soit associée. .Arlette Aragon qui est membre de l'association assurera le lien avec la Commune..

Avis du Conseil : ***Le Conseil prend acte de l'information.***

Nombre de voix: **Pour : *10*** **contre : /** **abstention**:

14 - FINALISATION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DE LA COMMUNE-APPEL A CANDIDATURE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de nous adresser la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, qui concerne la finalisation des PLU.

Il précise qu'il y a lieu, suite au départ à la retraite du bureau d'études en charge de leur élaboration, de procéder à la Finalisation des Plans locaux de l'urbanisme (PLU) des communes de Castanet-le-Haut, Le Soulié et **Rosis** et de la révision générale du PLU de la commune de La Salvetat-sur-Agoût.

Il indique que la CCMHL vient de lancer un nouvel avis d'appel à public à concurrence qui a été envoyé le 28 août 2015 à Midi Libre (parution lundi ou mardi) pour le marché concernant nos PLU.

Il précise, que comme pour la précédente consultation, il est prévu d'auditionner les candidats qui seront sélectionnés.

Il indique qu'il participera à cette audition qui aura lieu le lundi 12 octobre de 14h à 17h30 à la Communautés de Communes.

Avis du Conseil : ***Le Conseil prend acte de l'information.***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** ***/*** **abstention :** ***/*** **Ne participe pas au vote**:/

15 - URBANISME – DDTM34 - RECOURS SUITE A UN CU « A » REFUSE

Monsieur le Maire attire l'attention des membres du Conseil sur le cas de Mme Chastang qui s'est vu refuser l'autorisation de construire une habitation a la Combe d'Andabre, au motif d'habitat dispersé, alors que la parcelle ou elle envisage de réaliser son projet se trouve en limite d'une résidence qui vient d'obtenir récemment une autorisation de construire.

Il propose donc, d'alerter une nouvelle fois par courrier, le Directeur de la DDTM 34 pour affirmer que le site ne peut être considéré comme habitat dispersé et que de surcroit il n'est nullement arboré.

Il demande aux membres du Conseil de bien, vouloir s'exprimer sur ce dossier et d'en délibérer.

Avis du Conseil : ***Le Conseil approuve la décision du Maire d'alerter les services compétents sur ce dossier qui mérite d'être soutenu.***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** ***/*** **abstention :** ***/*** **Ne participe pas au vote :**

16 - DOUCH - RANDO COMMUNALE DE ROSIS LE 20 SEPTEMBRE 2015

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que **la rando communale de Rosis** est programmée cette année l**e Dimanche 20 septembre 2015,** elle figure déjà sur tous les agendas, celui du PNRHL, sur notre site internet et dans le réseau touristique de Monts de Lacaune, du Caroux et de la Salvetat et l'OT de la Salvetat.

Il indique que d'ores et déjà**,** des gens interpellent la personne en charge de l'accueil à la maison du Mouflon et du Caroux, ou téléphone en Mairie, pour demander des renseignements sur cette rando.

Il propose donc l'itinéraire du **PR 46** Le Vialais - variante courte (11km5 ; 3h30 environ, au départ de Douch le col de l'airolle, le Vialais, le col de l'ourtigas et retour vers Douch.

Il précise que le point de ravitaillement le plus approprié (Col de l'ourtigas) facilement accessible au véhicule de la commune) a été retenu.

Germain, Conseiller municipal , fera réserver le gîte marcel Cèbe pour cette rando, seule la salle nous intéresse. Il préviendra les chasseurs de la diane de Douch de l'itinéraire de cette rando.

Nous ferons distribuer à l'entrée du parking le flyer de la Gendarmerie pour prévenir les gens de ne rien laisser d'important dans les voitures en stationnement.

Avis du Conseil : ***Le conseil prend acte de l'information sur l'itinéraire proposé et sur l'organisation de cette journée*.**

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** ***/*** **abstention :** ***/*** **Ne participe pas au vote**:

17 - FETES DE FIN D'ANNEE - COLIS DE NOEL ET VŒUX DE LA MUNICIPALITE 2016

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil, qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, il sera procédé à l'illumination des enseignes lumineuses (aux environs du 15 décembre) ainsi qu'à l'installation de sapins de Noël aux emplacements habituels.

Il précise que les sapins seront prélevés, dans la mesure du possible, dans la forêt communale.

Il propose aux membres du Conseil, qu'à l' occasion des fêtes de fin d'année un colis de noël soit offert à chaque personne de la commune âgée de 60 ans et plus, ainsi qu'au personnel communal.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette proposition et sollicite l'autorisation d'engager la dépense nécessaire à l'acquisition de ces cadeaux de fin d'année et à l'apéritif dinatoire organisé lors de la présentation des vœux du Maire..

Il indique que la date de présentation des vœux sera communiquée ultérieurement

Avis du Conseil : ***Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire à l'occasion des fêtes de fin d'année.***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** **/** **abstention**:

18 - LE POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil, des travaux en cours ou réalisés dans le courant de l'été.

ANDABRE –

- Remise en peinture d'un plus bel effet, de la salle polyvalente d'Andabre.
- Remise en peinture des deux rampes d'accès aux locaux administratifs de la Mairie.
- Remise en état du palier de la mairie (étanchéité) débuteront dans la semaine prochaine.

DOUCH – Remplacement du ballon de la source de Douch qui a privé d'eau potable les habitants du hameau pendant 5 jours **(**Travaux réalisés collégialement par l'employé communal, aidé de M. Dressayre et les deux conseillers municipaux du secteur).

ROSIS –Raccordement de la source de « La Sesquiasse » qui dessert le hameau de Rosis, à partir du bassin de Rogainard avec déroulement de 400m de tuyau Plymouth, pour permettre de soutenir le bassin en période de sécheresse.

LA PALISSE –

- Débroussaillage par le GIEC du chemin d'accès au bassin pour permettre le nettoyage du bassin dont l'eau est provisoirement impropre à la consommation.

Avis du Conseil : ***le Conseil prend acte de l'information.***

Nombre de voix: **Pour :** ***10*** **contre :** **/** **abstention :** **/** **Ne participe pas au vote**

19- INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

HEBERGEMENTS COMMUNAUX

Le Maire de rappeler que les hébergements communaux sont des gîtes d'étapes et qu'en aucun cas ils ne doivent être utilisé pour des banquets ou autres festivités du type baptême, anniversaire, mariage.

Il indique que suite à des évènements récents qui ont perturbé la tranquillité des riverains, des instructions ont été données au secrétariat, de sorte que lors des réservations, il soit demandé à ceux qui réservent, si ce sont des randonneurs ou pas. Nous avons déjà pris ce genre de dispositions pour le gîte MC.

Il précise d'autre part qu'afin de faciliter la gestion du gîte communal Marcel Cèbe de Douch, les réservations seront désormais assurées par le secrétariat de la Mairie.

Il précise également que Les granulés destinés à alimenter la chaudière automatique à bois seront prochainement acheminés sur Douch, afin que dès les premiers froids, le gîte puisse être opérationnel.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE - (Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc).

Le Maire rappelle aux membres du Conseil que le prochain Conseil Communautaire aura lieu **le mardi 29 sept 2018 à 18H à Douch** dans la salle du Gîte Marcel Cèbe. J'invite les membres du Conseil à y assister, ainsi qu'au repas de cohésion qui suivra.

GENDARMERIE :

Le Maire informe les membres du Conseil de la visite que vient de lui faire **Le Capitaine Stéphane GUILLERM**, le nouveau Commandant de la Communauté de Brigades de Bédarieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.

Le maire informe les membres du Conseil que la prochaine réunion se tiendra le Lundi 5 Octobre 2015, dans le lieu habituel de ses séances.

Jacques MENDES
Maire de ROSIS
Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr
Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr
Tel. bureau: 04-67-23-60-73 ***mobile:*** *06-48-28-47-19*
site internet: http://www.rosis-languedoc.com